

Inscription au club (obligatoire)	Tarif (TTC) (dont part licence FFME)		Formule choisie
Adulte normal	250 € (dont 67 € FFME)		<input type="checkbox"/>
Membre d'une autre section de l'ASRUC	230 € (dont 67 € FFME)		<input type="checkbox"/>
Etudiant / Chômeur	200 € (dont 67 € FFME)		<input type="checkbox"/>
Jeune - 18 ans (sans cours)	160 € (dont 53,5 € FFME)		<input type="checkbox"/>
Famille (3 personnes minimum) <u>Attention</u> : 1 fiche d'inscription / personne est nécessaire.	500 € pour 3 pers. (dont 62,6 € FFME)		<input type="checkbox"/>
	+100 € / mineur suppl. (dont 29,90 FFME)		Nombre mineurs suppl :
	+120 € / majeur suppl. (dont 29,90 FFME)		Nombre majeurs suppl :
SOUS-TOTAL (A)	€	
Cours (-18 ans uniquement)	Âge	Supplément (TTC)	Formule choisie (1 ou 2 choix)
Créneau 1h	6 à 8 ans	60 €	<input type="checkbox"/>
Créneau 1h30	8 à 12 ans	80 €	<input type="checkbox"/>
Créneau 2h	12 ans à 18 ans	95 € Pour le groupe compétition : le 2° créneau est offert (groupe perfectionnement du mardi soir)	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} créneau (-50%)	€	<input type="checkbox"/>
SOUS-TOTAL (B)	€	
Cours (facultatif)	Détails	Supplément (TTC)	Formule choisie
Adulte débutant	+32€ / trimestre ou +95€ pour l'année€	<input type="checkbox"/>
Adulte performance	+95€ pour l'année	95 €	<input type="checkbox"/>
Créneau famille initiation (2 pers. min. dont 1 adulte)	+80€ pour la famille pour l'année	80 €	<input type="checkbox"/>
SOUS-TOTAL (C)	€	
Caution carte CSB (permettant de venir en autonomie) Uniquement pour les primo-adhérents		5€	
TOTAL	€	

Règlement :

Informations réservées aux inscriptions de jeunes -18 ans aux cours d'escalade :

Pré-inscription chèque de caution du montant des cours : |_|_|_|_| €

Titulaire du chèque : Banque :

Inscription définitive et obligatoire au CSB les mardi 4 septembre 2018 de 18h à 21h et mercredi 5 septembre 2018 de 14h à 17h (avec le certificat médical ou le questionnaire santé) : ATTENTION : seuls les dossiers complets seront acceptés.

Début des cours la semaine du 17 septembre 2018.

L'école d'escalade comprend 30 séances par an et n'aura pas lieu pendant les vacances scolaires.

- **Chèque(s) :** • Règlement en 1 fois • Règlement en |_|_| fois (en 3 fois maximum)

Titulaire du/des chèque(s) : Banque :

- **Paiement en 1 seule fois :**

Encaissement le : • 5 • 15 • 25

Mois :

- Janvier • Avril • Juillet • Octobre
- Février • Mai • Août • Novembre
- Mars • Juin • Septembre • Décembre

Numéro du chèque : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Montant : |_|_|_|_| €

- **Paiement en 2 ou 3 fois :**

Encaissement le : • 5 • 15 • 25

- Mois :
- Janvier • Juillet
 - Février • Août
 - Mars • Septembre
 - Avril • Octobre
 - Mai • Novembre
 - Juin • Décembre

- **Espèces***
- **Carte Bleue***

Chèque n°	Numéro du chèque	Montant
1		
2		
3		

**en 1 fois obligatoirement*

Remboursement de l'adhésion (sans la licence) sur justificatif : uniquement en cas de mutation professionnelle ou pour raison médicale (certificat médical obligatoire).

Autres :

- **Acceptez-vous de recevoir par e-mail toute information relative à l'ASRUC escalade ?**
 - Oui • Non
- **J'autorise l'ASRUC escalade à utiliser des photos de ma propre personne ou de mes enfants pour illustrer le site Internet du club (site à caractère associatif et à but d'informations sur les activités proposées) et la newsletter.**
 - Oui • Non

Remarque(s) :

.....
.....

Date : |_|_| |_|_| |_|_|

Signature :